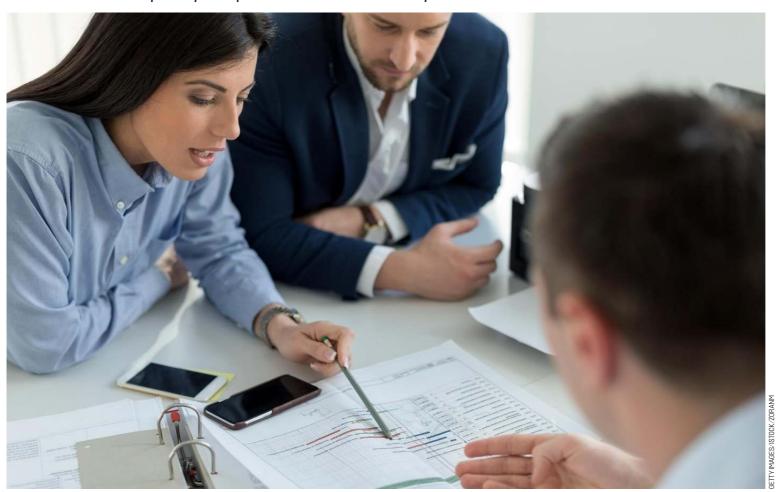
www.leparisien.fr/eco



Les experts-comptables, des chiffres au conseil

En plein renouvellement de ses missions, la profession a besoin de rajeunir ses troupes pour faire face aux nombreux départs en retraite à venir.



PAR JULIEN BISSON

l'heure où les sirènes de l'entrepreneuriat séduisent de plus en plus de jeunes, les professions « du chiffre » ont beaucoup d'atouts à faire valoir. Plus que jamais, les 21 000 experts-comptables sont les partenaires indispensables des créateurs et chefs d'entreprise. « Notre rôle est de moins en moins comptable, et de plus en plus tourné vers le conseil », souligne Thierry Carlier, directeur de l'ENOES, l'école de l'expertise-comptable et de l'audit.

Grâce à la digitalisation et l'automatisation de nombreuses tâches comptables et à la dématérialisation, les expertscomptables ont plus de temps à consacrer à l'accompagnement du patron (petit ou grand), depuis le choix de la forme juridique, en amont de la création proprement dite de l'entreprise, jusqu'aux problématiques de financement, de développement, de transmission...

« Je dirais que nous sommes avant tout l'ordinateur de bord, a résumé Charles-René Tandé. président du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, lors du congrès de la profession qui vient de s'achever. Celui qui permet de sécuriser la conduite et qui optimise les différents paramètres de fonctionnement, permettant ainsi au pilote de se concentrer sur sa tâche ».

EN LIBÉRAL OU SALARIÉ

Seulement à l'heure où les deux-tiers des professionnels ont plus de 50 ans, le métier a du mal à attirer du sang neuf. « Le marché est en tension, car nous souffrons d'un déficit d'image », poursuit Thierry Carlier. Dommage, car les jeunes qui rejoignent la filière n'ont aucun problème pour trouver un emploi : les recrutements se font en général dans un délai compris entre un et trois mois. En outre, les salaires à l'embauche augmentent pour les débutants et la surenchère entre les cabinets pour attirer les ieunes recrues n'est pas rare.

Le métier peut s'exercer selon les aspirations de chacun : en libéral – de nombreux experts-comptables sont aussi

chefs de leur propre entreprise –, dans une structure à dimension internationale comme les grands cabinets d'audit ou encore à la direction financière des entreprises.

Ensuite, le caractère à la fois technique et pluridisciplinaire de la formation permet d'évoluer en cours de carrière vers des postes plus spécialisés : fiscaliste, RH, directeur financier... En effet, la préparation des diplômes comprend bien entendu de la comptabilité, mais aussi une large part de droit (des sociétés, fiscal, social...), de la finance, du management, de l'anglais des affaires, une formation en management des systèmes d'information comptables... La capacité à communiquer de manière fluide et pédagogique avec les clients est de plus en plus importante pour les professionnels

MAÎTRISER LA DATA

Les experts-comptables sont aussi devenus des acteurs clés pour exploiter les données financières des entreprises qui vont permettre aux dirigeants d'optimiser leur gestion. Des Les professionnels du chiffre consacrent plus de temps à l'accompagnement des chefs d'entreprise.

LES CLÉS

21 000 experts-comptables. **6 000** femmes.

■ **15 000** hommes. ■ **7 000** experts-

comptables stagiaires (étape obligatoire avant le diplôme).

3 MILLIONS d'entreprises clientes

formations de data analyst à destination des cabinets comptables ont d'ailleurs été créées dans certaines écoles.

Autre évolution du métier, la loi Pacte qui permet pour la première fois aux expertscomptables de facturer des honoraires variables en fonction des résultats de leur travail. Une possibilité qui donne l'opportunité de réaliser des missions à plus forte valeur ajoutée. Et qui va sans nul doute pousser les professionnels à acquérir une expertise de plus en plus pointue en matière de conseil et à développer une offre plus personnalisée sur le marché.

L'AVIS DE

Dominique Périer

RAPPORTEUR DU 74° CONGRÈS DES EXPERTS-COMPTABLES

« Notre métier a un bel avenir »

COMMENT SE PORTE LA PROFESSION?

Nous avons connu une fréquentation record de notre dernier congrès, ce qui montre qu'il y a beaucoup d'intérêt pour les changements en cours, apportés notamment par la loi Pacte. Cette loi prévoit notamment la possibilité pour les experts-comptables de se prévaloir d'une spécialité : accompagnement numérique, gestion de patrimoine, transmission d'entreprise...

LE NUMÉRIQUE DEVIENT DE PLUS EN PLUS IMPORTANT?

Le gouvernement compte sur la profession pour accélérer la digitalisation des entreprises, notamment dans les PME et TPE. Notre rôle va donc être d'accompagner de plus en plus nos clients dans la mise en place des outils numériques, le RGPD, la cybersécurité... C'est une bonne chose, car cela correspond aux aspirations des jeunes qui entrent dans la profession. Ces compétences seront particulièrement recherchées.

LE DIGITAL NE VOUS ÉLOIGNE-T-IL PAS DE VOS CLIENTS ?

Non, il va nous permettre de mieux nous organiser en faisant réaliser par les outils numériques les tâches chronophages et en nous libérant du temps pour développer encore plus la relation client.

L'ENTREPRENEURIAT SE DÉVELOPPE EN FRANCE... ET CHEZ LES EXPERTS-COMPTABLES ?

On voit bien que les outils disponibles sur Internet pour les créateurs d'entreprise ne suffisent pas. Ils ont besoin d'être accompagnés. Par conséquent, beaucoup de jeunes experts-comptables s'installent ex nihilo et leur activité se développe bien. Notre métier a un bel avenir.

